

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Notes sur Karikal à l'époque de l'arrivée de l'*Aurélie* en Guadeloupe

Jack Caïlachon

Numéro 164, janvier–avril 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1036803ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1036803ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Caïlachon, J. (2013). Notes sur Karikal à l'époque de l'arrivée de l'*Aurélie* en Guadeloupe. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (164), 77–84. <https://doi.org/10.7202/1036803ar>

Notes sur Karikal à l'époque de l'arrivée de l'*Aurélie* en Guadeloupe

Par Jack CAÏLACHON¹

Ce court article de vulgarisation se présente comme une note de synthèse. Elle a été écrite en 2012, à partir d'une étude publiée en 1858², qui s'était donnée comme objectif de présenter Karikal, petite ville portuaire de l'Inde méridionale, dans les années 1850. 154 années séparent donc l'étude de l'article qui a les limites des « notes de synthèse ». Vierge de tout commentaire, il est de surcroît expurgé des digressions, opinions et autres commentaires personnels – naturellement datés et connotés – de son auteur, parfaitement en phase avec l'unanimité du XIX^e siècle sur le sujet de la colonisation. De fait, cet article aura essentiellement consisté à extraire du texte de 1858 les données statistiques et descriptives, dans l'unique but de tenter d'esquisser en pointillé quelques traits de la société de Karikal du milieu des années 1850, au moment où le comptoir constituait l'une des têtes de ponts indiennes d'un courant d'échange – déséquilibré mais bien réel – de biens et de personnes avec la Guadeloupe.

C'est en 1738 que Karikal passa de la souveraineté indienne du Roi de Tanjore à celle de la France³ et c'est en 1962 qu'elle en sortit pour réin-

1. Juriste de formation, Jack CAÏLACHON dirige www.historiacte.com, revue de ligne dédiée à la recherche et la mise en valeurs des actes anciens relatifs au passé de la Guadeloupe.

2. L. Godineau : « Etudes sur l'établissement de KARIKAL », Paris 1858, consulté sur : <http://books.google.fr/books?id=ajF6nlqMWDUC&pg=PA28&lpg=PA28&dq=moniteur+officiel+karikal&source=bl&ots=GFVzftJ6H4&sig=9CoxwNyCnSyFMhNouc9oZUytZks&hl=fr&sa=X&ei=FOo4UJOjHuPS0QXy9YGgBQ&ved=0CDMQ6AEwAA#v=onepage&q=moniteur%20officiel%20karikal&f=false>

3. Le 25 juillet 1738, moyennant 150 000 francs, le Roi de Tanjore vendit au gouverneur français de Pondichéry la ville de Karikal, la forteresse de Kariklanchéry et 5 aldées. L'année suivante, la France prenait officiellement possession de ces terres, le 14 février 1739. Un an plus tard, le 12 février 1740, ce même Roi de Tanjore cédait au même gouverneur de

tégrer la souveraineté de l'Inde, devenue un état indépendant, une démocratie parlementaire dans la forme constitutionnelle d'une république. De 1854 à 1885/1889, un flux migratoire déplaça plusieurs dizaines milliers d'Indiens du sud de l'Inde vers la Guadeloupe, travailleurs immigrés affectés dans ce pays – pour eux lointain et inconnu - aux moins qualifiés des travaux des champs (de canne principalement) désertés par les anciens esclaves une fois l'esclavage aboli en 1848...*Immigration* vue de la Guadeloupe, *Emigration* vue de l'Inde : Karikal est, avec Pondichéry, au tout début de cette histoire migratoire qui contribua à enrichir d'une touche d'indianité la créolité structurelle, identitaire, de la société guadeloupéenne.

Lorsqu'à la Noël 1854, *l'Aurélié* arriva en Guadeloupe ayant à son bord les premiers travailleurs immigrés indiens, ce navire était en provenance de Pondichéry et de Karikal, deux ports de la côte de Coromandel, en pays tamoul dans l'Inde méridionale, où cinq établissements français épars constituaient (avec leurs dépendances) la minuscule colonie française officiellement dite *Etablissements Français dans l'Inde*. Dans les premiers temps de la migration indienne réglementée vers la Guadeloupe (notamment), Pondichéry et Karikal furent en effet les seuls ports d'appareillage des premiers « convois indiens » vers les colonies françaises « à sucre », des Antilles notamment. Lorsque l'on parle ici de Karikal (en 1856), l'on évoque une *entité administrative* regroupant 5 *maganoms* (voir *infra* : *glossaire*) : Karikal, Tirnoular, Nellajendour, Nedoucadou, et Cotchery, le *maganom* de Karikal comprenant deux *Villes* : Karikal et Grande Aldée. A cette époque, Karikal ainsi entendu comptait 49 548 habitants et, après Pondichéry - la ville chef-lieu dont la séparent un peu moins de 140 kilomètres - elle était le second *établissement* constituant la colonie des *établissements français dans l'Inde*.

POPULATIONS	NOMBRE D'HABITANTS
Indienne	42 474
Musulmane	6 829
Mixte	134
Blanche	111
Total	49 548

Données statistiques du recensement de 1856 : population de Karikal

Pondichéry, moyennant cette fois 224 000 francs, de nouvelles terres : huit nouvelles aldées voisines des précédentes. C'est le cumul de ces deux acquisitions qui constitua le *maganom* de Karikal. En 1849, il y eut une guerre dans la région que remportèrent les forces alliées franco-mogoles et il en résulta pour la France une nouvelle extension de l'aire de Karikal : 81 nouvelles aldées composant les quatre autres *maganoms*, prise de possession française faite le 18 décembre 1749. 11 ans plus tard, le 7 avril 1760, les anglais occupèrent la totalité de ces terres. Cinq années passèrent et les anglais rendirent au français, en 1765, un seul des 5 *maganoms* : celui de Karikal ; les 4 autres étaient devenus propriété du Roi de Tadjore. A nouveau, en 1778 (le 6 août) les français furent contraints d'évacuer Karikal qu'ils reprirent le 28 février 1785 ainsi que les quatre autres *maganoms*. De juin 1793 à janvier 1817, cet ensemble passa encore une fois sous souveraineté britannique puis fut désormais continument français jusqu'à son intégration formelle, en 1962 à l'Inde entretemps devenue état souverain – J.C. – note documentée à partir de la source citée supra :

HOMMES	FEMMES
24 950	24 598

Données statistiques du recensement de 1856 :
répartition par sexe des 49 548 habitants de Karikal

POPULATIONS	5 ans et moins Masculin	5 ans et moins Féminin	Total	Plus de 5 ans masculin	Plus de 5 ans féminin	Total	Total général
Blanche	4	8	12	50	49	99	111
mixte	6	8	14	57	63	120	134
musulmane	436	365	801	2 893	3 135	6 028	6 829
indienne	3 111	3 215	6 326	18 393	17 755	36 148	42 474
total	3 557	3 596	7 153	21 393	21 002	42 395	49 548

Données statistiques du recensement de 1856 :
répartition par âge des 49 548 habitants de Karikal

A partir de l'étude ancienne précédemment évoquée, le présent article s'intéresse à cette Karikal du milieu de cette décennie 1850 et d'où s'élançèrent, pour un franchissement du *Kala Pani* (voir *infra* : glossaire) vers la Guadeloupe, une partie de ces dizaines de milliers d'indiens – souvent trompés, abusés – qui y migrèrent et, pour beaucoup sans espoir de retour, de 1854 à 1885/1889 : à la fois ville de transit pour les migrants indiens venant d'au-delà de ses frontières, Karikal fut aussi le « berceau familial » des ancêtres d'un certain nombre de Guadeloupéens d'aujourd'hui.

« ... sur la côte de Coromandel, dans la province de Tanjore, entre le Nandalar au nord et le Vettar au sud, la mer le baigne à l'est dans une étendue de 20 kilomètres et les villages de Nellatour, Ambagaratour et Vijoudiour marquent ses limites au nord-ouest, à l'ouest et au sud-ouest. Sa surface est de 13 515 hectares, dont 8 000 hectares sont cultivés en riz... » C'est ainsi que l'auteur de 1858 plante le décor de l'établissement de Karikal. Située dans le delta d'un fleuve – le Cavéry – il dit également que ses eaux fertilisent les terres (essentiellement rizicoles), mais aussi purifient les âmes – selon la tradition hindoue – tout comme celles du Gange ou de l'Indus. C'est, adossée à cet arrière plan, que se déploie la vie à Karikal dans les années 1850 qui s'inscrit dans différents cadres institutionnels dont le plus important est celui des **castes**.

– Organisation en castes de la société de Karikal dans les années 1850.

Il est impossible d'examiner – du moins sérieusement – la société indienne à travers le seul prisme des outils conceptuels et grilles d'analyse de l'Occident chrétien ; il faut au contraire payer le prix d'un décen-

trage culturel radical et de son dépaysement pour accéder à des catégories, éminemment opératoires en Inde mais totalement absentes de l'univers mental et des concepts de la culture occidentale, et à la première de ces catégories : celle des castes.

– Généralités sur les castes.

On lit dans l'étude-source de cet article que la classification la plus ancienne est exposée dans le premier livre, Sloca 31 des lois de Manou, de la façon suivante : « ... *cependant, pour la propagation de la race humaine, de sa bouche, de son bras, de sa cuisse et de son pied, il (le souverain maître) produisit le **Brahmane**, le **Kchatrya**, le **Vasiya**, et le **Soudra*** » ; puis, au deuxième livre, Sloca 155 : « *la prééminence est réglée par le **savoir** entre les Brahmanes ; par la **valeur** entre les Kchatryas ; par les **richesses en grains et autres marchandises** entre les Vaysias ; par la **priorité de la naissance** entre les Soudras* » (...) « *Aux Brahmanes appartient le sacerdoce ; aux Kchatryas, la profession militaire ; aux Vaysias, l'agriculture, le commerce et le soin des troupeaux ; enfin une sorte de servitude est le partage des Soudras* ». Chacune de ces quatre castes principales se subdivisait en beaucoup d'autres dont il n'était pas aisé de connaître le nombre, parce que cette subdivision variait suivant les localités, mais aussi qu'une caste pouvait ne pas être présente sur la totalité du territoire indien, c'est ainsi que l'on en recensait moins de 30 à Karikal, dans ces années 1850.

– Les castes dans la Karikal des années 1850.

L'auteur du document-source explique en effet, qu'après avoir pénétré au sud, les Brahmes n'y créèrent qu'une seule caste, celle des Vaysias. La population ne montrant aucune aptitude pour la profession militaire, ils ne purent établir la tribu des Kchatryas, ajoute-t-il. Ils restèrent brahmes ; les individus qu'ils choisirent furent Vaysias et le reste Soudras. La branche des Brahmanes qui habitait la contrée baignée par le Cavéry était appelée Drawida et se subdivisait en plusieurs castes : les Kchatryas, peu nombreux, étaient sans doute venus du Nord. La tribu des Vaysias comptait plusieurs divisions mais était numériquement peu représentée dans le sud de la péninsule à l'inverse des Soudras, la caste la plus nombreuse dont les catégories étaient, de surcroît, les plus nombreuses. Le recensement, effectué en 1856, des 42 474 hindous de Karikal dénombrait 29 castes principales comprenant 48 subdivisions, soit :

	CASTES	EFFECTIFS	OBSERVATIONS 1	OBSERVATIONS 2
1	BRAHMANES	1 552	Normalement voués au sacerdoce...	...mais quasiment tous ont sombré dans une totale ignorance des lois religieuses et civiles et beaucoup ont des activités agricoles, commerciales...
2	KCHATRYAS	200	Normalement voués au métier des armes...	...mais a renoncé à la profession des <i>armes</i> au profit de celle de <i>coolie</i> et au <i>commerce de détail</i> pour quelques uns.
3	VELLAJAS	11 148	La plus nombreuse caste, partout présente du <i>Thasildar</i> au portefaix.	
4	CAVARES	1 888	Essentiellement <i>cipahys</i> , pions de police, marchands de toile et coolies.	
5	YADEVELS (ou <i>bergers</i>)	1 196	Restés bergers pour l'essentiel...	...Et très marginalement <i>mirasdars</i> , pions de police, coolies.
6	COMETYS	188	Vendent des toiles et sont gens d'affaires avisés sur le marché de Karikal.	
7	CHETTYS	710	Essentiellement dans le commerce des grains...	... mais aussi : - Changeurs de monnaie. - <i>Dobachy</i> dans les maisons de commerce. (Nota : à l'intérieur de cette caste, une subdivision : les nattécottéchettiars, armateurs hardis...entre autres)
8	CAÏCOLVARES	1 824	Tisserands	Résident pour la plupart dans la ville de Grande Aldée.
9	PALLIS	5 607	Essentiellement ouvriers agricoles...	...et, très marginalement : - Maçons - Pions - Cipahys - Interprètes des tribunaux.
10	VANIERS	357	Travaillent à la fabrication des huiles	
11	SOURAIRES (ou <i>Sânars</i>)	1 278	Travaillent à l'extraction de la sève des cocotiers et palmiers.	
12	CAMALERS	1 499	Charpentiers, chaudronniers, orfèvres, forgerons, tailleurs de pierre.	

13	PATANAVERS (ou Maquois)	1 285	Pêcheurs et matelots des <i>chelingues</i> du service de la rade.	
14	VANNARS	448	Blanchisseurs exclusivement.	
15	AMBATTARS	490	Essentiellement barbiers...	...et, très marginalement, médecins et <i>mirasdars</i> .
16	SATANYS (ou Vaïchounouvers)	159	Marchands de fleurs et préparateurs des guirlandes des fêtes indiennes.	
17	DEVA-DÂSIS	296	Bayadères ou danseuses et musiciens affectés au service des pagodes.	
18	RETTYS	196	Boutiquiers.	
19	PATNOULCARAS	643	Les Patnoulcaras <i>proprement dits</i> sont passementiers...	...et les Cannadiers – qui appartiennent à la même caste – sont tisserands.
20	SENIARS	733	Tissent la soie.	
21	CASAVAINS	180	Fabriquent des vases en terre cuite.	
22	CORAVAIRS	104	Travaillent l'osier (paniers, vans etc...), vendent des bambous...	...et partagent, avec les Calers, une réputation de voleur.
23	CALERS	401	Caste errante, caste des voleurs...	...dont quelques uns, fixés à Karikal, travaillent comme <i>collies</i> .
24	ARIANATTARS	691	Dansaient naguère sur des bambous...	Habitent désormais les <i>macouaries</i> et partagent les travaux des Patanavers.
25	SALOUPERS	27	Exercent l'activité de <i>coolies</i> .	
26	ANDIS	36	Se livrent à la mendicité.	
27	VALANGOUMATATARS (ou <i>Parias</i>)	9 056	S'adonnent aux travaux agricoles et au service domestique	Leur condition s'est spectaculairement amélioré ainsi que le regard traditionnellement porté sur eux, certains vivant dans l'aisance.
28	SACKILIS	83	Sont cordonniers	
29	PANDAROM	197	Mot « transversal » exprimant l'idée d'une <i>profession</i> et non d'une <i>tribu</i>	Tous religieux, mais appartenant à des castes très différentes.

Cette grille d'analyse par les castes – première en Inde – de la société de Karikal se croise avec d'autres cadres, eux classiques en Occident, notamment la grille de lecture des institutions administratives structurantes de cette société et celle de l'affiliation religieuse de ses membres

– Organisation administrative :

L'établissement de Karikal se divisait en 5 maganoms qui, eux-mêmes, se subdivisent en 109 aldées :

KARIKAL	
– Karikal	20 794
– Grande Aldée	9 640
TIRNOULAR	6 465
NELLAJENDOUR	4 201
NEDOUNCADOU	4 555
COTCHERY	3 893
Total	49 548

Données statistiques du recensement de 1856 :
répartition des 49 548 habitants de Karikal entre ses 5 Maganoms

– Affiliations religieuses :

Sur ces 49 548 habitants de Karikal en 1856, une petite minorité de 5101 chrétiens :

Religions	Karikal	Tirnoular	Nellajandour	Nedoucadou	Cotchery	Total
<i>Catholiques romains</i>	2 938	335	191	1 385	175	5 024
<i>Protestants</i>	4	Néant	Néant	5	68	77
<i>Musulmans</i>	5 810	177	805	17	20	6 820
<i>Shiva</i>	18 489	5 351	2 927	2 425	2 895	32 087
<i>Vishnou</i>	3 193	602	278	723	735	5 531
<i>Total</i>	30 434	6 465	4 201	4 555	3 893	49 548

Données statistiques du recensement de 1856 :
répartition des affiliations religieuses par maganoms

Le croisement de ces statistiques avec celles du tableau (*supra*) de répartition des 49 548 habitants par « populations » suggère l'assimilation religieuse d'une petite partie des trois composantes de la « population » non blanche de Karikal, dont on sait qu'elles n'abandonnaient, ni leurs croyances, ni leurs rites et surtout ni leurs castes (s'agissant des hindous).

Certains « ancêtres » indiens, immigrés en Guadeloupe entre 1854 et 1885/1889 venaient de ce lieu que ce bref et très incomplet article a essayé d'évoquer et, surtout, de donner envie d'aller plus loin, notamment à sa source documentaire indiquée, infra, en note N° 1.

GLOSSAIRE

- **ALDEE** : appellation européenne des villages, bourgs ruraux dans les colonies européennes en Asie, en Inde en l'occurrence, le **MAGANOM** renvoyant à l'idée de district administratif regroupant des aldées et des villes (Grande Aldée et Karikal dans le **MAGANOM** de Krikal) et dont l'une à un fonctionnement de chef-lieu par rapport aux aldées et aux autres (éventuelles) villes.
- **KALAPANI** : tabou de l'hindouisme dissuadant de franchir les « eaux noires » ou sombres de l'océan, nommé indien et donc, par extension, d'entreprendre de longs voyages, toutes choses qui rompraient le cycle des réincarnations et condamneraient à l'errance perpétuelle...or il fallait pourtant le faire pour parvenir en Guadeloupe (notamment) : pour vaincre les résistances des plus récalcitrants, les recruteurs leur expliquaient que de grandes quantités d'eau du Gange avaient été embarquées à bord des *coolie-ships*, garantissant ainsi qu'il n'y aurait aucune rupture possible du cycle des réincarnations et que, dès lors, à aucun moment ils ne pourraient être en faute par rapport à leurs convictions religieuses.
- **MAGANOM** : renvoie à l'idée de district : subdivision administrative, en l'occurrence des établissements français dans l'Inde ; celui de Karikal l'étant en 5 maganoms.